

Arnaques et agressions, défendez-vous!

Autor(en): **Rein, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 42

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Arnaques et agressions, défendez-vous!

Escroqueries sur Internet, représentants malhonnêtes, vols à la tire... Les aînés, pas toujours en mesure d'opposer la résistance nécessaire aux pirates du Net et comment éviter, autant que faire se peut, ces écueils.

La Suisse serait-elle devenue une sorte de Far-West, où la loi appartient à celui qui dégaîne le premier? Si comparaison n'est pas raison, force est de constater que le spectre de l'insécurité plane toujours davantage sur la Suisse romande. En août dernier, par exemple, un couple de septuagénaires a subi un violent braquage dans sa ferme des Genevez (JU). Les infractions avec violence sont en augmentation, notamment de 13% entre 2010 et 2011 dans le canton de Vaud!

Un vent persistant de suspicion souffle sur notre région... La gentillesse de cette personne ne cache-t-elle pas de sournoises intentions? Répondre à ce curieux e-mail, n'est-ce pas tomber dans un guet-apens? Ce représentant est-il vraiment ce qu'il prétend être?

Que ce soit dans le monde réel ou virtuel, les pièges sont

nombreux. Et, malheureusement, les seniors représentent une cible privilégiée. Face à un ou plusieurs agresseurs dans la force de l'âge, les jambes de leurs 20 ans ne sont plus là pour qu'ils puissent les prendre à leur cou. Mais le physique n'explique pas tout, comme l'observe à longueur d'année Valérie Muster, juriste à la Fédération romande des consommateurs (FRC): «En matière d'arnaques, les aînés sont également plus vulnérables: ils rechignent fréquemment à couper court à des propositions commerciales, et sont donc plus enclins à tomber dans le panneau. Nous constatons en outre que, très souvent, ce sont leurs enfants ou petits-enfants qui demandent de l'aide, car ils sont honteux de s'être laissé avoir et n'osent pas le dire.»

Pourtant, il existe plusieurs moyens pour éviter les situations inextricables. Parole de spécialistes... **Frédéric Rein**

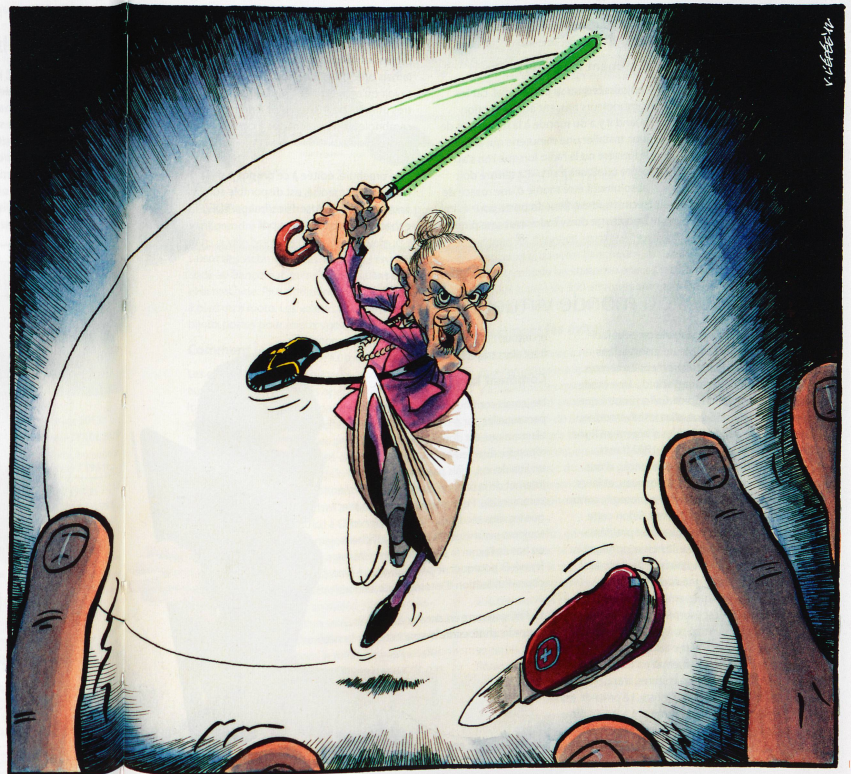
Les démarchages malhonnêtes

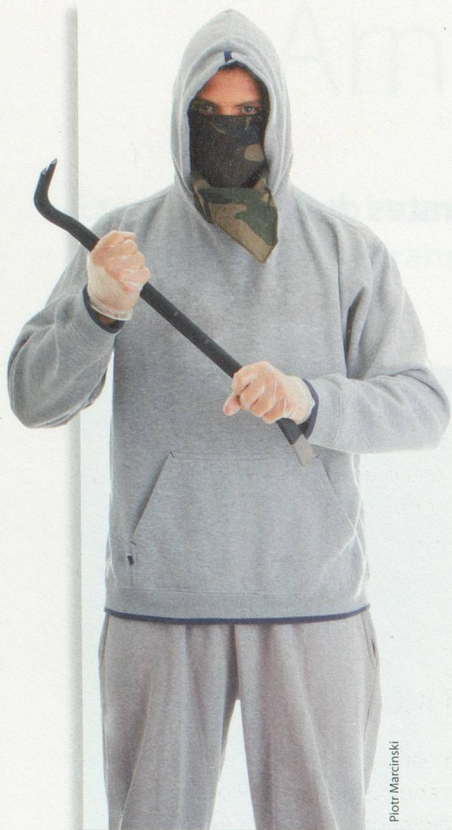
Le téléphone sonne, à moins que ce ne soit la sonnette de la porte: un démarcheur. Attention, certains usent d'artifices peu recommandables pour parvenir à leurs fins. «Souvent, les courtiers jouent sur les faux-semblants, évoquant une commande passée l'année précédente, rapporte Valérie Muster, juriste à la FRC. Et il y a aussi eu le cas SuissePhone, qui a fait beaucoup de dégâts auprès des seniors, particulièrement visés. Croyant que c'était Swisscom, d'aucuns ont changé d'opérateur sans le vouloir, et parfois même le

savoir! Et s'ils voulaient se rétracter, on leur demandait 289 francs.»

Comment les éviter?

S'il y a un doute, toujours demander la preuve de la commande, écrite ou orale. «S'agissant d'un changement d'opérateur téléphonique, la loi oblige un enregistrement de la conversation qui a conduit au changement. Si l'on entend que la personne ne comprend pas la portée de son choix, cela peut prouver sa bonne foi, et donc rendre caduc le contrat.»





Piotr Marcinski

Les cambriolages

«Le Bassin lémanique est devenu une cible privilégiée des cambrioleurs», expliquent dans un communiqué les Polices cantonales genevoise et vaudoise. Le constat fait froid dans le dos, mais les chiffres sont implacables: dans le canton de Vaud, par exemple, les vols avec effraction sont passés de 7359 en 2010 à 8395 en 2011, soit 14% d'augmentation en une année! Et cela touche toute la population, sans distinction d'âge.

Comment les éviter?

Toujours fermer sa porte à clef, car les cambrioleurs passent aussi à l'action quand il y a du monde à la maison, et de jour. Installer une minuterie qui actionne la lumière ou la radio lorsque l'on s'absente quelques jours. «La serrure doit absolument être munie d'une rosace de sécurité, être à fleur de porte pour éviter l'arrachage du cylindre avec une pince»,

insiste Philippe Jaton. Et Patrice Pialasse, de la société genevoise Coffre Dépannage d'ajouter: «Le choix du système de sécurité varie de cas en cas. Cela dépendra en grande partie de la porte et de l'environnement, du degré de crainte de la personne, et de son budget. Pour 500 francs, on aborde le domaine de la sécurité, alors que pour 6000 à 8500 francs, on a une porte blindée inviolable. En revanche, il convient toujours de faire appel à des professionnels de la sécurité et de ne jamais précipiter son choix. De plus, il faut savoir qu'actuellement, les barres, jadis très utilisée, ne servent plus à rien, car les cambrioleurs n'hésitent pas à couper la porte en deux!»

Une brochure, éditée à ce propos par la Police fribourgeoise, est disponible sur www.polizeifr.ch/UserFiles/Image/PDF/ehec_aux_cambrioleurs.pdf

Les e-arnaques du monde virtuel

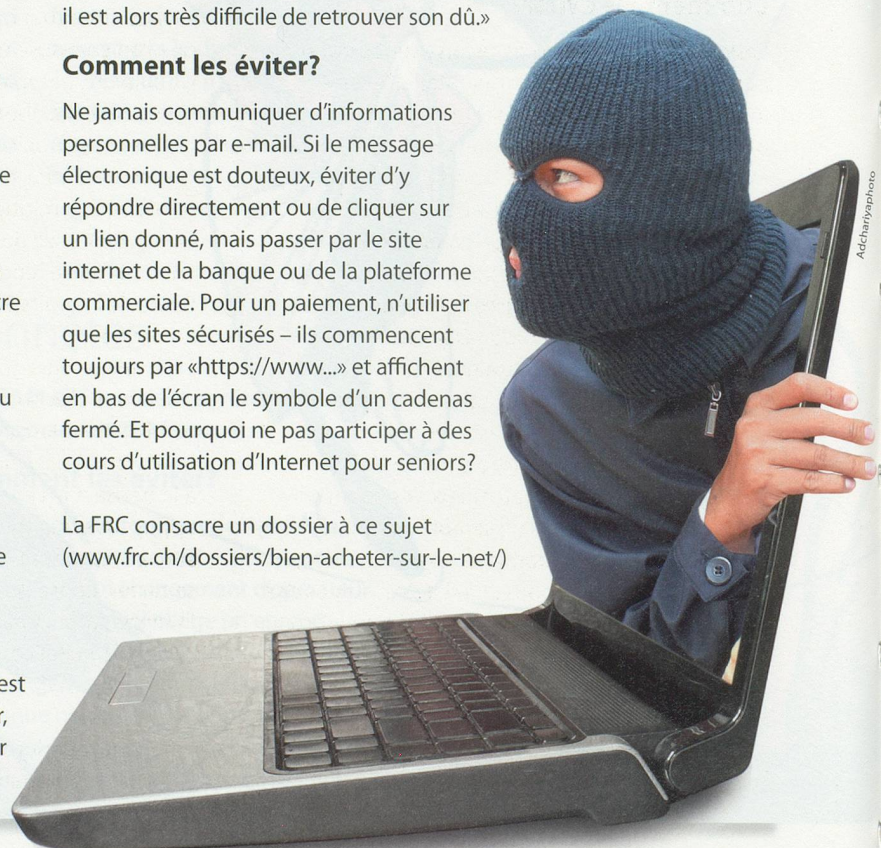
Internet est une toile dans laquelle on peut facilement se faire piéger, comme un insecte dans celle d'une araignée! Particulièrement les seniors. Question de probabilité, tout d'abord... Une étude menée par l'Université de Saint-Gall a montré que les Suisses de plus de 55 ans, alias les *silver surfers*, sont ceux qui ont dépensé le plus d'argent en ligne en 2011, déboursant en moyenne 1862 francs par personne. Question d'habitude aussi... «Pour beaucoup, c'est un univers assez nouveau, et leurs ordinateurs sont parfois moins bien protégés contre les attaques», avance Valérie Muster. Selon cette spécialiste, plusieurs «e-arnaques» ont proliféré l'an dernier. A commencer par le hameçonnage (ou *phishing*, en anglais), soit le piratage de données personnelles. L'identité d'une société – comme une banque ou PayPal (qui permet de faire des paiements en ligne) – est usurpée dans un e-mail pour obtenir notamment un code ou un numéro de carte de crédit. «Dans un même temps, nous avons aussi assisté à une nette augmentation de fausses annonces de sites de vente de voitures, d'appartements et d'animaux, poursuit la juriste. Le procédé est toujours identique: un départ imminent à l'étranger, des modalités de paiement qui changent au dernier moment, puis un acompte versé sans rien recevoir

en retour! Les banques étant rarement responsables, il est alors très difficile de retrouver son dû.»

Comment les éviter?

Ne jamais communiquer d'informations personnelles par e-mail. Si le message électronique est douteux, éviter d'y répondre directement ou de cliquer sur un lien donné, mais passer par le site internet de la banque ou de la plateforme commerciale. Pour un paiement, n'utiliser que les sites sécurisés – ils commencent toujours par «https://www...» et affichent en bas de l'écran le symbole d'un cadenas fermé. Et pourquoi ne pas participer à des cours d'utilisation d'Internet pour seniors?

La FRC consacre un dossier à ce sujet (www.frc.ch/dossiers/bien-acheter-sur-le-net/)



Adcharnyaphoto

Les arnaques bien connues

Dans un tout autre registre, la police relève la tromperie du «faux neveu», qui touche généralement les personnes de langue allemande ou italienne. Quelqu'un se fait passer au téléphone pour le neveu resté au pays, plus revu depuis des années. La conversation lancée, il finit par confier son besoin d'argent. Si cela fonctionne, c'est une tierce personne, soi-disant un avocat, qui viendra récupérer la somme promise, car le «neveu» ne peut naturellement pas venir au rendez-vous. Ou encore l'arnaque du «paquet». Une commande doit être livrée à l'un des proches du senior, mais il n'y a personne pour en accuser réception. Pourrait-il le prendre en échange du paiement?



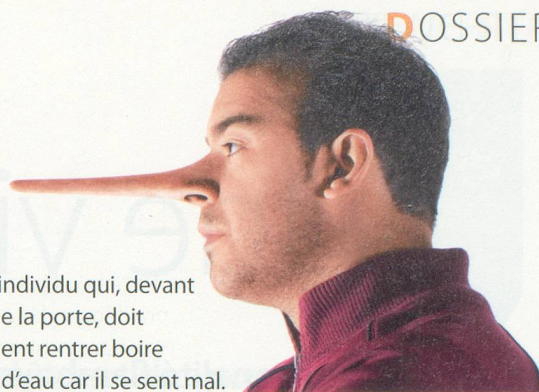
Ryan Jorgensen - Jorgo

Les vols

Les vols se placent en tête de tous les délits, pouvant prendre les formes les plus diverses. Comme dans la ville belge de Genk, où des voleurs choisissaient des victimes âgées, leur laissaient faire leur code au bancomat, puis s'interposaient entre elles et la machine. Plus traditionnel est le vol à la tire, à pied ou à moto. Les voleurs coupent même les bijoux portés pour mieux s'en emparer.

Comment les éviter?

Les conseils de la Police genevoise sont presque aussi vieux que les modes opératoires développés par les voleurs: ne pas transporter de grosses sommes d'argent, effectuer les paiements importants par carte, ne pas porter de bijoux trop voyants, etc. Les cours d'auto-défense destinés aux seniors représentent également une manière d'anticiper ce type de situations. «Il ne s'agit pas d'apprendre à faire des prises aériennes, précise Eveline Moriggia, monitrice à Onex (GE), où les cours sont suivis par une majorité de femmes, parfois déjà victimes d'une agression. L'idée est d'apprendre aux aînés des astuces qui leur permettent d'éviter de se mettre dans de fâcheuses postures ou de les gérer au mieux s'ils y sont un jour confrontés. Quelqu'un semble nous suivre en direction de notre domicile, on vérifiera par exemple sa présence dans le reflet des vitrines des magasins, puis on rebrousse chemin pour ne pas qu'il sache où l'on habite. Lors d'une agression, on utilisera son parapluie ou son sac pour frapper là où ça fait mal, comme le plexus ou la nuque, on parlera fort pour déstabiliser l'adversaire. Ce petit bagage leur permet d'être plus sûrs d'eux...»



ARENA Creative

Et il y a l'individu qui, devant le seuil de la porte, doit absolument rentrer boire un verre d'eau car il se sent mal. Pendant ce temps, son complice part en quête des valeurs.

Comment les éviter?

Le fait de connaître ces arnaques est déjà un moyen en soi de les prévenir. «En outre, il ne faut jamais laisser entrer un inconnu, insiste Philippe Jaton, à moins qu'il puisse justifier de sa présence. Mais en cas de doute, mieux vaut fermer la porte.» La pose d'un verrou avec entrebâilleur peut ainsi s'avérer utile face à l'insistance de certains.

Les dangers au bancomat

Au hit-parade des pratiques frauduleuses qui se sont le plus développées, on trouve la *skimming*. Un équipement spécial permet de copier les données contenues sur la piste magnétique des cartes introduites dans les bancomats, mais aussi les terminaux de paiement, comme les stations-services, les gares et des magasins. Ainsi, en 2012, près de 350 attaques ont été recensées, dont la moitié sur des terminaux hors banques.

Comment les éviter?

«Il faut s'habituer à mettre la main pour cacher le clavier pendant que l'on compose le numéro d'identification personnel (NIP), car il y a souvent des microcaméras qui filment ce code, recommande, sous couvert d'anonymat, une personne qui travaille dans ce secteur. L'autre moyen de connaître le NIP est l'installation d'un faux clavier, comme cela s'est récemment passé à Bâle, où les malfrats ont découpé thermiquement le bancomat pour placer un clavier piraté en le fixant avec du scotch gris! Mais souvent, ceux-ci tiennent mal. Enfin, si l'on se rend à l'étranger, on peut demander à sa banque de limiter les retraits au bancomat à un certain montant, ce qui limite les risques.»

De manière plus générale, il ne faut jamais divulguer son NIP, ni le conserver avec sa carte. Ne pas non plus se laisser distraire pendant que l'on est à la machine, ni se faire aider par un inconnu. «Si l'on est dérangé par quelqu'un, il faut immédiatement mettre un terme à la transaction en appuyant sur la touche stop et reprendre sa carte», conseille Philippe Jaton, porte-parole de la Police cantonale vaudoise.

Plus d'informations sur www.stop-skimming.ch

